

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 6 mai 2004

LETTRE DU 6 MAI 2004

Chère collègue, cher collègue,

Le mois de mai, dont l'arrivée anticipée a meublé plus d'une conversation, est enfin avec nous. Qu'il facilite ou non la pleine réalisation de nos espoirs n'a, en vérité, que fort peu d'importance. En effet, n'est-il pas déjà là avec ses couleurs, ses odeurs et ses heures d'ensoleillement prolongées? Alors, vite, profitons-en; mais, toutefois, en nous souvenant de ceux qui viennent de nous quitter.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

Jean Ouellet

La communauté universitaire est en deuil et déplore le décès, survenu le 6 mars dernier, de l'architecte et urbaniste Jean Ouellet professeur honoraire de l'École d'architecture. Après avoir obtenu, avec la mention Grande distinction, un diplôme en architecture à l'École des Beaux-Arts de Montréal, il fait un stage à Paris où il affine ses connaissances dans les secteurs de l'habitation et de l'urbanisme.

De retour à Montréal, il entreprend une carrière professionnelle où il a tôt fait de s'y distinguer. Étroitement associé aux travaux de prestigieux collègues tels les Dimakopoulos, LaHaye et Reeves, il apporte une contribution significative à la réalisation de plusieurs projets d'envergure. Il suffit d'en citer ici quelques-uns : le Complexe Desjardins à Montréal, l'ambassade du Canada à Belgrade, le stationnement étagé de l'Université de Montréal et le campus Desjardins de Lévis. D'ailleurs, l'Université met à profit la compétence du Groupe LaHaye et Ouellet en lui confiant la responsabilité de mettre au point son plan directeur de développement et de procéder à son aménagement paysager. Jean Ouellet, hautement considéré dans son milieu professionnel, est nommé Fellow de l'Institut royal d'architecture et reçoit la médaille du Mérite de l'Ordre des architectes du Québec, organisme qu'il préside d'ailleurs en 1972.

L'Université, fortement impressionnée par la compétence de Jean Ouellet et par sa participation aux travaux de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, retient ses services en 1980 et lui confie le poste de directeur de l'École d'architecture. Il y exerce, et c'était prévisible, une influence

remarquable que lui méritent tout particulièrement ses qualités personnelles. Homme de commerce facile, doté des qualités professionnelles remarquables, Jean Ouellet a marqué son époque; d'ailleurs, ses œuvres en témoignent éloquemment.

Albert Mayrand

Le 6 avril dernier, s'éteignait l'honorable Albert Mayrand juriste éminent et professeur émérite à la Faculté de droit. Après avoir obtenu en 1934 un diplôme à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, il entreprend une carrière dans la pratique professionnelle qu'il poursuit jusqu'en 1948. Il accepte alors l'invitation du regretté Maximilien Caron et se joint au corps professoral de carrière en voie de création à la Faculté de droit. Il y œuvre d'une façon remarquable tant par la haute qualité de son enseignement que par l'ampleur de la couverture des secteurs qu'il explore avec ses étudiants. Rédacteur à la Revue du barreau, il y apporte des contributions, devenues classiques, à la doctrine juridique.

En 1965, il est nommé juge à la Cour supérieure du Québec où il siège jusqu'à sa nomination à la Cour d'appel en 1974. Tout au long de sa remarquable carrière de juriste, Albert Mayrand a enrichi le patrimoine juridique par ses écrits et ses exposés qu'il présente dans une langue claire, précise et, souvent, marquée au coin de l'humour. Il convient de souligner tout particulièrement sa contribution significative aux travaux de l'Office de révision du Code civil.

Louis-Philippe Brizard

Le 12 avril 2004, décédait, à l'âge de 80 ans, le collègue Louis-Philippe Brizard, professeur titulaire à la retraite de l'École de relations industrielles. Après avoir obtenu son baccalauréat ès arts en 1944, il entreprend des études à l'Université de Montréal où il obtient en 1948 une maîtrise en relations industrielles. Il complète sa formation à l'Université Columbia où il se spécialise dans le domaine de l'administration.

La Faculté des sciences sociales le recrute en 1950 pour son École de relations industrielles laquelle lui confie en 1952 le poste de Directeur. Excellent pédagogue, il consacre l'essentiel de sa carrière à l'enseignement et à l'encadrement de ses étudiants. Dans ce cadre, il assume d'importantes responsabilités à la Faculté : Secrétaire (1956-1960), Directeur des baccalauréats et Directeur des admissions (1958-1967). Il apporte également des contributions signalées au Conseil de la Faculté de l'éducation permanente et à la Sous-commission des études de 1^{er} cycle. À l'occasion de son départ à la retraite (1985), les collègues du professeur Brizard ont souligné la contribution significative qu'il a apportée au développement de son champ de réflexion.

D'UNE CHOSE À L'AUTRE

En prévision de la fin prochaine (31 mai 2005) du mandat du recteur Robert Lacroix, l'Assemblée universitaire (AU) a mis sur pied le 15 mars dernier le Comité de consultation en vue de la nomination d'un recteur ou d'une rectrice. Ce comité est constitué de onze personnes (oui, vous avez bien lu onze!) choisies en conformité avec les dispositions des statuts. On y trouve, un membre du Conseil de l'Université de Montréal, un membre d'office de l'AU, cinq professeurs de carrière élus à l'AU, dont un en provenance d'une des deux grandes écoles, un étudiant, un chargé de cours et deux membres du personnel non enseignant dont un est non syndiqué. Vous obtiendrez le nom des personnes qui composent le Comité soit à l'APRUM (au téléphone 343-7635) soit en utilisant le site de iforum.

Ce Comité dont l'importance n'échappe à personne procédera, selon les modalités qu'il édictera, aux consultations statutaires lesquelles se poursuivront jusqu'à l'automne prochain. Je vous invite à suivre de près les activités dudit comité et à y apporter votre contribution. L'avenir de l'établissement dépend en grande partie de son histoire, de ses traditions, de ses acquis et des artisans qui y ont, tout au long de leur carrière, consacré le meilleur d'eux-mêmes.

Suite à ses consultations auprès des membres de l'APRUM, le Comité des candidatures a remis son rapport. La secrétaire, Andrée Imbach, vous informe, dans le document ci-joint, de la composition du Conseil qui entrera en fonction à compter du 2 juin prochain.

Les circonstances ayant été plutôt favorables en cours d'année, la cotisation pour la participation à l'un ou l'autre des deux régimes d'assurance-santé (groupe de moins de 65 ans et groupe de 65 ans et plus) ne variera que très peu. La Direction des ressources humaines vous avisera, dans un avenir prochain, des montants en cause.

Le rendement de la Caisse du RRUM a été de 7,6% pour l'exercice 2003. Ce résultat, *prima facie*, est satisfaisant puisqu'il est légèrement supérieur au rendement utilisé dans les hypothèses actuarielles sous-jacentes. Par ailleurs, le rendement observé aurait probablement pu se situer dans le voisinage de la médiane des rendements (environ 14%) des fonds de dimension comparable (plus de 250M \$), si ce n'avait été de la nécessaire radiation, effectuée en 2003, des valeurs placées dans Lancer à une hauteur de 95%.

Des élections ont eu lieu récemment dans le but de désigner la personne qui, au Comité de retraite, représentera les membres retraités du corps professoral à la fin du mandat (août 2004) du professeur Jean Leduc. Deux collègues, également qualifiés, briguaient vos suffrages. Au moment où vous recevrez cette missive, le Secrétariat général vous aura déjà appris que Robert Brunet a été élu. Nos remerciements vont à Jean Leduc pour les excellents services rendus et nos vœux à Robert Brunet pour

l'accompagner dans l'exercice de ses responsabilités. Assurément, l'APRUM continuera d'être bien représentée au Comité de retraite.

Avec la nature qui a déjà enfilé ses atours printaniers, voici que s'approche le moment fort par excellence des activités de l'APRUM : l'Assemblée générale annuelle. Cette importante réunion aura lieu le mardi, 1^{er} juin prochain, à 16:00 dans la salle M-415 du pavillon Roger-Gaudry. Comme à l'accoutumée, une réception suivra, vers 17:30, dans le Hall d'honneur. Vous trouverez, joints à cette missive, les documents usuels : compte-rendu de l'Assemblée générale de juin 2003, avis de convocation et ordre du jour de la réunion du 1^{er} juin 2004, coupon de participation à la réception (à retourner sans faute au plus tard le 28 mai) et laissez-passer pour garer votre voiture dans le voisinage de la grande tour .

Je vous invite chaleureusement à participer aux deux événements que voilà. Vous y trouverez l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours d'étude et de formuler, pour le bénéfice des collègues, vos commentaires, vos réflexions et vos suggestions. Je vous y saluerai avec grand plaisir.

En toute cordialité.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp